

LE PETIT COLONAT AU SÉNÉGAL (1945-1958) : UNE BATAILLE DE SURVIE FACE À DES ADVER- SAIRES CORIACES

Abdoul Karim BA*
Ambroise Djéré MENDY**

Résumé : Cet article analyse l'évolution dans un contexte hostile du petit colonat français au Sénégal entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la veille des indépendances. Pour le faire, il examine d'abord le groupe composé par les libano-syriens qui constituent une menace sérieuse aux petits commerçants français et les stratégies de lutte menées à leur encontre par ces derniers pour sauvegarder leurs intérêts. Ensuite, il étudie la menace portée par la renaissance et surtout la montée en puissance des commerçants locaux fortement soutenus par le mouvement nationaliste. Et enfin, il passe au crible le déclin du petit colonat français. Pour effectuer le travail, nous mobilisons les sources archivistiques et médiagraphie disponibles. Et nous avons aussi mis à contribution les travaux scientifiques sur le sujet.

Mots-clés : Administration colonial – Commerce - Libano-Syriens – Négociant - Petit colonat - Sénégal.

Abstract: This article seeks to analyze the evolution, in a hostile context, of the French petty colonists in Senegal between the end of the Second World War and the end of the independence. To do so, it first examines the group composed of the Lebanese-Syrians, who represented a serious threat, and the strategies of resistance undertaken against them by the French petty traders in order to safeguard their interests. Next, it studies the threat posed by the revival and especially the growing strength of local traders, strongly supported by the nationalist movement. Finally, it scrutinizes the decline of the French petty colonists in the face of the exponential expansion of indigenous. To carry out this work, it is necessary to mobilize all available archival sources and newspaper articles, as well as to consult the scientific studies on the subject.

Keywords: Colonial administration – Trade – Lebanese-Syrians – Traders - Petty colonists - Sénégal.

INTRODUCTION

Le petit colonat français est composé par des petits commerçants français. Cependant, accusé de ternir l'image de la colonisation, il est farouchement combattu, après la crise des années 30, par l'autorité coloniale. À la surprise générale, ce groupe, les négociants et l'administration vont retrouver leur « cohésion originelle » (F. Zuccarelli : 1988, p. 25) juste après la Seconde Guerre mondiale grâce à la lutte de la colonie du Sénégal pour l'autonomie.

* Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

** Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Toutefois, cette entente se détériore rapidement, car pour garder « l'image de la France » intacte, après le second conflit mondial, l'administration coloniale commence à prendre des mesures contre le petit colonat français installé en majorité dans des escales à l'intérieur. Cette nouvelle politique est portée par les administrateurs coloniaux. Parmi eux, le commandant du Cercle de Ziguinchor qui affirme sa position en s'adressant au Gouverneur du Sénégal par ces mots : « de même qu'il faudrait pouvoir trier ceux qui arrivent, il faudrait pouvoir éloigner ceux qui ont échoué et qui sont trop voyants dans les petites bourgades coloniales. Notre prestige en souffre beaucoup »¹.

Cet article examine les tentatives du petit colonat français au contexte changeant du lendemain de la seconde guerre mondiale. Ainsi, quels sont les nouveaux défis des petits commerçants français ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur ce groupe social ? Et quelles sont les stratégies qu'il développe pour sa survie ?

Pour répondre à ces interrogations, une démarche analytique et critique des sources est adoptée pour examiner la menace du groupe libano-syrien sur les affaires du petit colonat français. La première partie du travail étudie d'une part l'implantation des libano-syriens en s'appuyant sur l'exemple de la famille Attye et d'autre part les griefs du petit colonat français. La deuxième partie examine les difficultés du petit colonat face à l'émergence d'une élite intellectuelle, économique sénégalaise.

I. Une lutte sans merci face aux levantines

1. La famille Attye de Diourbel : l'exemple de levantins à combattre

Pour mieux cerner la problématique de la présence et des activités des libano-syriens au Sénégal, il est nécessaire pour ne pas tomber dans des généralités, de s'intéresser à un cas précis qui va servir d'exemple pour toute la communauté. En épluchant les archives, le cas de la famille libanaise Attye installée à Diourbel a attiré l'attention. En effet, les rapports de la police de la ville ont admirablement décrit le processus d'installation de la famille et ses activités. Ils contiennent les principaux éléments de l'immigration levantine dans la colonie du Sénégal.

Par ailleurs, pour la famille Attye l'établissement dans la colonie du Sénégal commence à prendre de l'ampleur par la venue d'Ibrahim Jamil Attye. Né à Kana au Liban en 1922, il est attiré par les possibilités d'accumuler dans colonies. Toutefois, certainement à cause de l'installation de son cousin

¹ ANS, 11D1309, Situation de quelques européens vivant à Ziguinchor 1945-1946. Administrateur en chef commandant Cercle-Ziguinchor à Gouverneur. Sénégal à Saint-Louis.

commerçant Mohamed Nagib Attyé à Bathurst, il se rend d'abord en Gambie. Mais après l'expiration de son visa le 31 décembre 1950, il envisage de s'implanter au Sénégal particulièrement à Diourbel. Pour le faire, il est obligé d'avoir l'autorisation de l'administration coloniale française. C'est pourquoi, il formule une demande de visa d'aller-retour non renouvelable pour AOF pour un séjour qui a une durée de 5 jours seulement. Arrivée à Dakar, le 11 mars 1951, il va rejoindre son cousin Salim Mahmoud Attye à Diourbel². Salim Mahmoud est né à Kana (Liban) en 1925. Il réside à Diourbel. Marié sans enfants, il pratique la profession commerçant dans la ville (3^{ème} classe). Dans la cité, il possède : un magasin de tissus, d'articles divers et une grande épicerie³.

Il travaille ensemble avec ses deux frères, Ahmed Attye et M. Mahmoud Attye dans son commerce. Salim Mahmoud Attye est arrivé dans la colonie du Sénégal le 14 novembre 1937. Il s'installe dans la ville de Diourbel à partir de cette date. Apparemment, il bénéficie d'une situation financière assez bonne et il a des très bons rapports avec les autorités administratives. Toutefois, ses relations se limitent en milieu libanais particulièrement musulman. Contrairement au Baol, il a des relations très développées à Dakar. Néanmoins, en s'installant à l'intérieur du pays ses activités portent atteintes aux intérêts du petit colonat français qu'il concurrence rudement dans la zone.

Pour le besoin de son commerce Salim Mahmoud Attye sollicite, en faveur de son cousin Ibrahim Jamil Attye en situation irrégulière, auprès des autorités coloniales, l'autorisation définitive de résider au Sénégal (Diourbel). Il projetait de l'employer dans son commerce. Celui-ci devrait s'étendre au détriment du petit colonat français⁴.

La réussite de la famille Attye ne doit pas être considérée comme un cas isolé, elle illustre parfaitement la solidarité levantine qui est le moteur de l'insertion des familles libano-Syriennes dans le commerce sénégalais. Il aide non seulement ses cousins, mais ensemble ils parviennent à étendre leur zone d'intervention commerciale dans la ville et dans les bourgades environnantes au détriment de petits commerçants français. Cet exemple montre aussi les caractéristiques de la communauté libanaise.

²*Ibidem.*

³ *Ibidem.*

⁴ ANS, 11D1/0074 : Le Commissaire de police de la ville de Diourbel à Monsieur l'Administrateur Commandant le cercle de Diourbel. Diourbel, le 19 septembre 1951.

Les premiers commerçants libanais apparaissent en 1892. En 1897, il y en a dix (10) dans tout le Sénégal. En 1900, ils sont 99 (Fouquet : p. 56). Mais leur nombre va s'accroître surtout après la guerre 14-18. Progressivement, les Libanais ont acquis dans le commerce de détail en Afrique une place prépondérante. Servis par des aptitudes ancestrales pour le commerce, par leur frugalité, leurs faibles exigences et un niveau de vie souvent très proche de l'africain, assimilant langues et mode de vie africaines, patients, habiles, se contentant de bénéfices minimes, ils s'implantent progressivement et solidement au Sénégal.

2. Les griefs du petit colonat français à partir de 1948

Juste après la Seconde Guerre mondiale, face à la montée en puissance du groupe des Lybano-Syriens (Laurence Marfaing 1997, p. 197), le petit colonat français mène une réflexion sur le succès de ces premiers. Elle se déroule sous les auspices du Comité directeur de « Défense Française » et particulièrement de sa sous-section « les Amis de P'tit Jules »⁵. Par la suite, très rapidement, la campagne anti-levantine reprend de la plus belle des manières. Elle est relancée, d'abord dans les colonies par le journal les *Échos Africains* qui consacre plusieurs chroniques à la « question syrienne ». Malgré un relâchement constaté en 1948 et qui se caractérise par la diminution des pages consacrées à la cause, la revendication du petit colonat reste intacte les années suivantes. Pour régler le problème définitivement le Comité directeur de « Défense Française » donne des pistes de solution. Il les martèle en ces termes :

Nous voulons ce que nous n'avions jamais cessé de proclamer, l'expulsion des mauvais Libano-syriens, la réglementation, une fois pour toute, des divers échanges commerciaux et humains entre les États du Levant et nous, l'arrêt de la propagande anti 'française menée dans les milieux africains par certains Libano-Syriens⁶.

Ces propos montrent bien que la menace de levantins sur l'activité du petit colonat français dans le commerce de détail est une réalité.

Toutefois, l'administration répond aux demandes répétées de l'arrêt de l'immigration levantine réclamée par le Comité directeur de « Défense Française » par l'ignorance, étant donné qu'elle redoute les possibles « répercussions diplomatiques d'une telle mesure »⁷. Cependant, pour le Comité de « Défense Française » la solution est simple, il suffit de sacrifier les intérêts français en Syrie et au Liban pour sauvegarder le contrôle total des territoires

⁵ Le groupe est constitué par Maurice Voisin et ses amis à Dakar. Il a pour objectif de défendre les intérêts français dans les colonies de l'AOF.

⁶ *Les Échos Africains*, n°39, du 31 janvier au 6 février 1948.

⁷ *Les Échos Africains*, n°50 du 14 au 20 février 1948.

comme le Sénégal⁸. Cette proposition avait peu de chance d'être entendue, car le contexte d'après-guerre chez les puissances colonialistes se caractérise par une volonté d'étendre leurs dominations territoriales. En plus, les réserves de pétrole de la Syrie et du Liban constituent pour la France un enjeu stratégique majeur dans la mesure où elle a la ferme volonté de diversifier son approvisionnement énergétique. Cependant, cette attitude ne décourage pas le comité.

Une nouvelle stratégie visant à ralentir à défaut de l'arrêter l'ascension commerciale des libano-syriens voit le jour à partir de 1950 dans les colonies des *Échos d'Afrique Noire*⁹. Face aux maigres résultats obtenus jusqu'à présent, le petit colonat change de fusil d'épaule et décide de s'attaquer directement à l'administration. Il pointe le doigt sur le laxisme des pouvoirs publics. Il justifie la nouvelle orientation par ces propos : « les Syriens et certains Libanais sont là, de plus en plus nombreux parce que le gouvernement français les laisse venir, il faut donc avant toute chose attaquer ce gouvernement »¹⁰.

Face à l'échec de cette stratégie, les petits commerçants français réinventent une nouvelle manœuvre, cette fois-ci basée sur l'implication directe des populations autochtones dans la lutte. Elle est portée par Maurice Voisin¹¹ qui invite dans la lutte contre les levantins les habitants de la colonie en leur demandant de boycotter le commerce tenu par les libano-syriens. Il ne va pas par quatre chemins, il fait l'appel par ces mots publiés dans sa revue où il affirme que : « le gouvernement se refuse à agir contre ces citoyens de pays ennemis de la France »¹².

Par conséquent, pour défendre ses intérêts, le petit colonat français doit lutter contre les libano-syriens qui ont l'avantage du terrain. En plus, dans ce combat les petits commerçants français n'ont ni le soutien de l'administration, ni du grand commerce français.

⁸ *Ibidem*.

⁹ *Les Échos Guinéens*, nés en 1946 se sont transformés en *Les Échos Africains*. Rachetés par Anne Mosesson devenue Anne Voisin (femme de Maurice Voisin), ils sont devenus *Les Échos d'Afrique Noire*, in *les Échos d'Afrique Noire*, n° 241 à 280, 1956. *Les Échos d'Afrique Noire* est un journal satirique à vocation politique dont son directeur de publication est Maurice Voisin. Il est particulièrement vendu en Afrique Occidentale Française. Pour plus amples d'informations voir *Les Échos Africains*, n° 39, du 31 janvier au 6 février 1948.

¹⁰ *Les Échos d'Afrique Noire* du 22 au 28 février 1950.

¹¹ Il est journaliste et directeur de publication de *Les Échos d'Afrique Noire*. Il s'oppose frontalement à l'administration coloniale. D'ailleurs, cette opposition lui a valu des peines de prison pour des propos violentes contre l'autorité coloniale.

¹² *Les Échos d'Afrique Noire*, n° 267, du 6 au 12 septembre 1956.

II. Le petit colonat français face à la montée du nationalisme Sénégalais

1. Le petit colonat se dresse contre l'élite intellectuelle locale

À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la marche vers l'indépendance s'accélère. Pour une question stratégique, le mouvement nationaliste commence par réclamer, l'autonomie. Plus tard, il revendique une place plus importante pour les autochtones dans le commerce, car le but est de mettre la main sur le commerce graduellement. Cette position heurte les intérêts du petit colonat français. Par conséquent, Maurice Voisin pour défendre la communauté se dresse contre ce groupe des intellectuels qui réclament : « des techniciens français et non des commerçants »¹³.

Selon Maurice Voisin, fervent défenseur des causes du petit colonat français, il faut éliminer le mal à la racine. C'est pourquoi, il attaque violemment le centre catholique Daniel Brottier de Dakar qu'il assimile à un endroit où « on bâtit l'Afrique anti-blanche de demain (...) à grands coups de discours »¹⁴. En effet, pour le défenseur du petit colonat français, ce centre catholique à travers la fréquence et la liberté de conférences organisées, démontre son admiration et son soutien au mouvement nationaliste anti-français (Amadou Aly Dieng : 2011, p. 53-54). Et il s'attaque aussi violemment au Père Joseph Roger De Benoist (1923-2017) et à la revue catholique *Afrique Nouvelle*¹⁵ qu'il considère comme la voix des militants nationalistes.

Toutefois, en dépit de l'opposition des petits commerçants français, le mouvement nationaliste est en vogue surtout à partir de la suppression de « l'indigénat » en 1946, car cette mesure élargit considérablement la citoyenneté française. Et, il apporte une modification majeure de la classe électorale. Ce changement de l'électorat est à l'origine de la participation des ex « indigènes » à l'élection de 1957 qui aboutit à l'élection du Mamadou Dia au Conseil du Gouvernement comme vice-président (G. Hesseling : 1985, p. 166).

2. Le petit colonat contre les commerçants locaux

La fin de la Seconde Guerre mondiale est aussi marquée par le regain de l'intérêt des africains pour le commerce. Contrairement à la première vague qui était constituée essentiellement par des mulâtres, issus des relations entre blancs et noirs, généralement de même religion et plus ou moins de même culture que les européens, les nouveaux hommes d'affaires sont typiquement africains et musulmans plus proches des levantins musulmans et de la masse

¹³ *Les Échos d'Afrique Noire* du 6 au 12 mai 1957.

¹⁴ *Les Échos d'Afrique Noire* n°249 du 29 mars au 4 avril 1956.

¹⁵ Cette revue est fondée le 15 juin 1947 à Dakar. Elle avait son siège à Dakar.

africaine que du petit colonat français. Il va faire face à ces commerçants locaux qui se caractérisent par leur dynamisme surtout dans les zones reculées de la colonie qui échappent plus ou moins à l'administration coloniale. Du coup, ils assurent la fonction d'intermédiaires à travers le commerce entre le milieu urbain et le monde rural. Ils étaient particulièrement actifs au nord-est du Sénégal à Goudiry par exemple où : « ce sont les dioulas, marchands ambulants qui approvisionnent les cultivateurs en produits manufacturés. Ils circulent de village en village sans jamais se regrouper en marché fixe »¹⁶.

Toutefois, dans certaines régions de la colonie comme le bassin arachidier, malgré leur volonté d'autonomie, les commerçants locaux sont obligés de rester sous le contrôle des grandes maisons de commerce. Cependant malgré cette situation n'avantage pas les petits commerçants français, car leur rôle reste nuisible aux intérêts des négociants, qui préfèrent les autochtones, plus efficaces pour écouler les produits.

Mieux encore, cette composante du mouvement nationaliste demande avec insistance l'accès pour les « sénégalais » au secteur économique. Cette revendication est renforcée par la création du fonds d'investissements pour le développement économique et social (FIDES) (G.Hesseling : 1985, p. 154-155). Elle aboutit dès 1958 à la renaissance du grand commerce sénégalais. Ce nouveau contexte provoque la disparition définitive du petit colonat français et la mainmise progressive sur l'économie d'une forte classe commerçante locale. Elle va contrôler petit à petit tout le circuit commercial.

CONCLUSION

En définitive, à partir de la Seconde Guerre mondiale les choses se compliquent davantage pour le petit colonat français au Sénégal. D'ailleurs comme pendant la grande guerre, le petit colonat français au nom de la patrie en danger est mobilisé, au moment où les libano-syriens rivaux ; exempts de service militaire confortent leurs positions. À la fin du conflit mondial, tous les points stratégiques de commerce sont presque occupés par les levantins. Pour faire face à cette nouvelle donnée le journaliste Maurice Voisin décide de s'engager. Il va exposer tous les griefs que les petits commerçants français reprochaient aux libano-syriens dans les colons de la revue *Les Échos africains* et celle *Les Échos d'Afrique Noire*. Néanmoins, la position anti-levantine et pro-petit colonat français de Maurice Voisin ne peut être séparée de la

¹⁶ ANS, 11D1504, L'administrateur de la FOM commandant le cercle de Bakel à Monsieur le Gouverneur du Sénégal (Direction des affaires politiques et administratives à Saint-Louis). Bakel ; le 16 avril 1956.

lutte générale pour la pérennité de l'union française et l'intervention de la métropole dans la gestion des affaires intérieures de la colonie. C'est la raison pour laquelle, les mouvements nationalistes sénégalais sont aussi entraînés dans la boue des revues. Toutefois, cette lutte n'a pas empêché la montée en puissance des cadres locaux qui aboutit à une « sénégalisation » progressive de l'administration et une multiplication des circuits commerciaux de l'arachide tenus par les autochtones.

Au fil du temps, le petit colonat français perd du terrain dans le commerce colonial. Mais c'est surtout la renaissance de la classe des grands commerçants nationaux à partir de 1958 qui donne un coup de massue à l'existence de ce petit colonat français au Sénégal. Ainsi, son déclin était devenu inévitable à la veille des indépendances.

Cette réflexion montre entre autres l'utilisation à outrance pendant la colonisation de la presse privée comme un moyen de propagande au service d'une classe de commerçants coloniaux français confrontée à une concurrence rude imposée par les libano-syriens et les commerçants locaux. Elle éclaire aussi sur la diversité, les clivages et le rôle de catalyseur joué par le commerce colonial au Sénégal.

À côté de cela c'est l'histoire des marginaux du système économique colonial français qui est aussi parcouru. On comprend alors pourquoi le passé des petits commerçants coloniaux français au cœur de notre travail n'a pas attiré auparavant suffisamment l'attention des spécialistes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources archivistiques

ANS, 11D1/0074 : Le Commissaire de police de la ville de Diourbel à Monsieur l'Administrateur Commandant le cercle de Diourbel. Diourbel, le 19 septembre 1951.

ANS, 11D1309, Situation de quelques européens vivant à Ziguinchor 1945-1946. Administrateur en chef commandant Cercle-Ziguinchor à Gouverneur. Sénégal à Saint-Louis

ANS, 11D1504, L'administrateur de la FOM commandant le cercle de Bakel à Monsieur le Gouverneur du Sénégal (Direction des affaires politiques et administratives à Saint-Louis). Bakel ; le 16 avril 1956.

Articles de journaux

Les Échos d'Afrique Noire, n° 241 à 280, 1956

Les Échos Africains, n°39, du 31 janvier au 6 février 1948

Les Échos Africains, n° 39, du 31 janvier au 6 février 1948

Les Échos Africains, n°50 du 14 au 20 février 1948

Les Échos d'Afrique Noire, du 22 au 28 février 1950

Les Échos d'Afrique Noire n°249 DU 29 MARS AU 4 AVRIL 1956.

Les Échos d'Afrique Noire, n° 267, du 6 au 12 septembre 1956

Les Échos d'Afrique Noire du 6 au 12 mai 1957

Bibliographie

DIENG A. A., *Banque du Sénégal*, Dakar, 2011, 1980

HESSELING G., *Histoire politique du Sénégal*, Paris, Karthala, 1985,

MARFAING L., « les hommes d'affaires sénégalais dans les contextes politico-économiques de 1930 à 1996 », *Spectre de l'Afrique*, vol. 32, n°2, 1997, p. 195-216.

ZUCCARELLI F., *La vie politique sénégalaise (1940-1988)*, Paris, le Centre Hautes Études sur l'Afrique, 1988.

